Reçu en préfecture le 02/09/2022

Envoyé en préfecture le 02/09/2022

MAIRIE DE CHAMPAGNIER

ID: 038-213800683-20220829-DEL2022\_052-DE

Conclue entre: Et le bénéficiaire désignation

l'Association PROFESSION SPORT 38, 7 rue de l'industrie, 38320 Eybens représentée par Jean-Michel Losa,

Pour la mise à disposition de :

Nom: MOTTIN Philippe

Tel: 06 16 65 97 89 N° S.S: 1 77 05 38 421 183 72

Qualification: MULTISPORTS

BP APT

Responsable: Madame le Maire

Adresse: Place de l'Eglise

> **CHAMPAGNIER** 38800

04 76 89 08 83 Tel:

Raison Sociale:

**Description:** Date(s): 05/09/2022

Intervention en multisports sur la base de 128 heures sur la période avec un règlement lissé des heures, soit 12h par mois de septembre 22 à juin 23, et 8h en juillet 23. Régularisation des heures fin Juillet en fonction du réalisé.

32 séances les lundis. Jours et horaires d'intervention : les lundis de 13h30 à 16h30 + 1 heure de préparation/rangement soit 4 heures par séance. Lieu : dans la cours de l'école et sur le plateau sportif ou au gymnase.

Cours d'EPS pour 4 classes. Effectifs : GS-CP ; CP-CE1 ; CE2-CM1 ; CM1-CM2. Contact : Mme Perrine CHABOUD-CROUSAZ: 04.76.98.23.03 (Mairie) et Tania Jankovic (école): 04.76.98.23.03 ou 06.03.37.66.56.

Divers: COVID-19: en cas d'arrêt, la structure s'acquittera de l'ensemble des heures sauf

si le chômage partiel est possible. L'indemnité de chômage partiel couvrira les

frais sauf 12% qui resteront à votre charge.

Cette convention entre dans le cadre du projet "Animation en Milieu Rural" de développement des activités sportives et culturelles auprès des collectivités locales en milieu rural. Le tarif actuel est obtenu grâce à l'aide du Conseil Départemental de l'Isère.

Il est préalablement rappelé que le bénéficiaire est adhérent au groupement d'employeurs Profession Sport 38 et, à ce titre a pris connaissance des statuts et du règlement intérieur disponible sur notre site internet, au siège de l'association ou sur simple demande, et en accepte l'intégralité des dispositions. Le benéficiaire atteste sur l'honneur remplir les conditions d'exonération vis à vis des impôts commerciaux. (cf statuts art.7). Le non respect de cette clause entrainerait l'annulation immédiate de la présente convention. Le benéficiaire déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la présente convention et les accepter. De plus, il s'engage à respecter la législation du code du travail.

Prix Convenus	Prix unitaire	Quantité	Total
Coût de mise à disposition	34,34 €	128	4 395,52 €
Coût de mise à disposition			
Complément annulation en cas de mauvais temps (doc ci-joint)			
Cotisation (année civile) à Profession Sport 38	10,00€		10,00 €
	•	TOTAL TTC	4 405,52 €

Règlement à réception de la facture en fin de mois ou de prériode

Attention : le bénéficiaire, organisateur de l'activité, doit prévoir une solution de replis en cas de mauvais temps sauf s'il a souscrit le "complément annulation en cas de mauvais temps". L'annulation des séances doit se faire par écrit (prise en compte du cachet de la poste).

## CLAUSES D'ANNULATION:

- \* annulation moins de 60 jours avant la date de début de mise à disposition : 25 % du montant sera facturé.
- \* annulation moins de 30 jours avant la date de début de mise à disposition : 50 % du montant sera facturé.
- \* annulation moins de 8 jours avant la date de début de mise à disposition : 100 % du montant sera facturé.

Fait en deux exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Fait à Eybens, le 26/08/2022 Cachet et signature :

PROFESSION SPORT 38 Maison Départ, des Sports

7 rue de l'industrie 38320 EYBENS Tél: 04.38.24.03.62 amr38@professionsport38.com Le benéficiaire après avoir lu et accepté les conditions générales (recto ET verso) et après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur.

Cachet et signature précédés de la mention "Lu et Approuvé" :

03/10/2022 10/10/2022 17/10/2022 07/11/2022 14/11/2022 21/11/2022 28/11/2022 05/12/2022 12/12/2022 09/01/2023 16/01/2023 23/01/2023 30/01/2023 20/02/2023 27/02/2023 06/03/2023 13/03/2023 20/03/2023 27/03/2023 03/04/2023 24/04/2023 15/05/2023 22/05/2023 05/06/2023 12/06/2023 19/06/2023

26/06/2023

03/07/2023

12/09/2022

19/09/2022

26/09/2022